



CERTIFICAT DE CONFORMITÉ DU CONTRÔLE DE LA PRODUCTION EN USINE

1220-CPR-2125

Conformément au règlement (UE) 305/2011 du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 (règlement Produits de Construction ou CPR), ce certificat est applicable au produit de construction

PRB MONOCEL

**Kit de revêtement liquide étanche pour sols et murs de
pièces humides**

Mis sur le marché sous le nom :

PRB SA

**Rue de la Tour – CS 10018
FR85150 LES ACHARDS
France**

Fabriqué dans le centre de production

**Rue de la Tour – CS 10018
FR85150 LES ACHARDS
France**

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'évaluation et la vérification de la constance des performances décrites dans

ETA 19/0788 délivré le 9.09.2020

et

ETAG 022 utilisées en tant que EAD - art 66(3),

conformément au système 2+ ont été appliquées et que le contrôle de la production en usine est évalué afin d'être conforme aux exigences applicables.

Ce certificat a été accordé pour la première fois le **23.06.2021** et reste en vigueur tant que l'ETE est valide et tant que les conditions de fabrication ou le contrôle de la production en usine n'ont pas changé de manière significative, ou que le certificat n'a pas été suspendu ou retiré par l'ITeC.

Ferran Bermejo Nualart
Le directeur technique ITeC



Notified Body 1220



Ce certificat utilise la **technologie blockchain**. Vous pouvez vérifier son authenticité et sa traçabilité sur le site web de l'ITeC: www.itec.es